

VTT Cross Country – Comité IDF de la FFC

Critères de sélection 2014

Palmarès = fournir une copie du scratch officiel de chaque compétition

- Championnats de France XCO (dépôt des candidatures avant le 1^{er} juillet)

Pour rappel, nous avons 3 places UNIQUEMENT sur le quota régional en catégorie Espoir Homme et Senior Homme.

Ordre de priorité des sélectionnés :

1- Les coureurs de 2^{ème} catégorie VTT, niveau régional (il y a aussi le niveau national avec les listes de dossards à l'année) sont prioritaires, s'ils en font la demande.

2- Les coureurs qui fourniront un palmarès national probant depuis le début de l'année (podium national, etc.)

3- Les candidatures des champions régionaux de XCO seront étudiées ensuite (palmarès 2014 à fournir)

4- Les candidatures des autres coureurs, selon leur classement aux Championnats régionaux et au général en cours de la Coupe d'Ile-de-France, seront ensuite étudiées. (palmarès national 2013 et 2014 à fournir en plus)

Dans les autres catégories, nous avons un quota de 8 places à chaque fois.

1- Les candidatures des champions régionaux de XCO seront étudiées ensuite (palmarès 2014 à fournir)

2- Les candidatures des autres coureurs, selon leur classement aux Championnats régionaux et au général en cours de la coupe d'Ile-de-France, seront ensuite étudiées. (palmarès national 2013 et 2014 à fournir en plus)

Critères adoptés à l'unanimité de la CRVTT du 10 avril 2012 (pas de changement en 2014).

Les sélections se feront sous le couvert du libre arbitre de la CRVTT et du CTR IDF Francis Coquoz.

Les candidatures sont à envoyer par courrier au Comité d'Ile de France, selon la procédure déjà indiquée.

Sans un de ces éléments, le dossier ne sera PAS étudié.

CRVTT IDF